**Objet** : Enquête publique – Modification n°1 du PLU –
Parcelle AR 443 – Demande d'examen d'une évolution du classement.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU de Saint-Julien-le-Montagnier, je souhaite attirer votre attention sur la parcelle cadastrée section AR n°443 actuellement classée en zone Nh.

Cette parcelle présente plusieurs caractéristiques permettant que sa situation (1) soit examinée lors d'une prochaine évolution du PLU en clôturant une opération d'urbanisation initiée il y a plusieurs années.

Je suis conscient que la présente modification n°1 du PLU a un objet limité, et souhaite néanmoins que la présente demande soit mentionnée dans le rapport et les conclusions de l'enquête publique, afin qu'elle soit portée à la connaissance de la commune et examinée dans le cadre d'une procédure ultérieure adaptée.

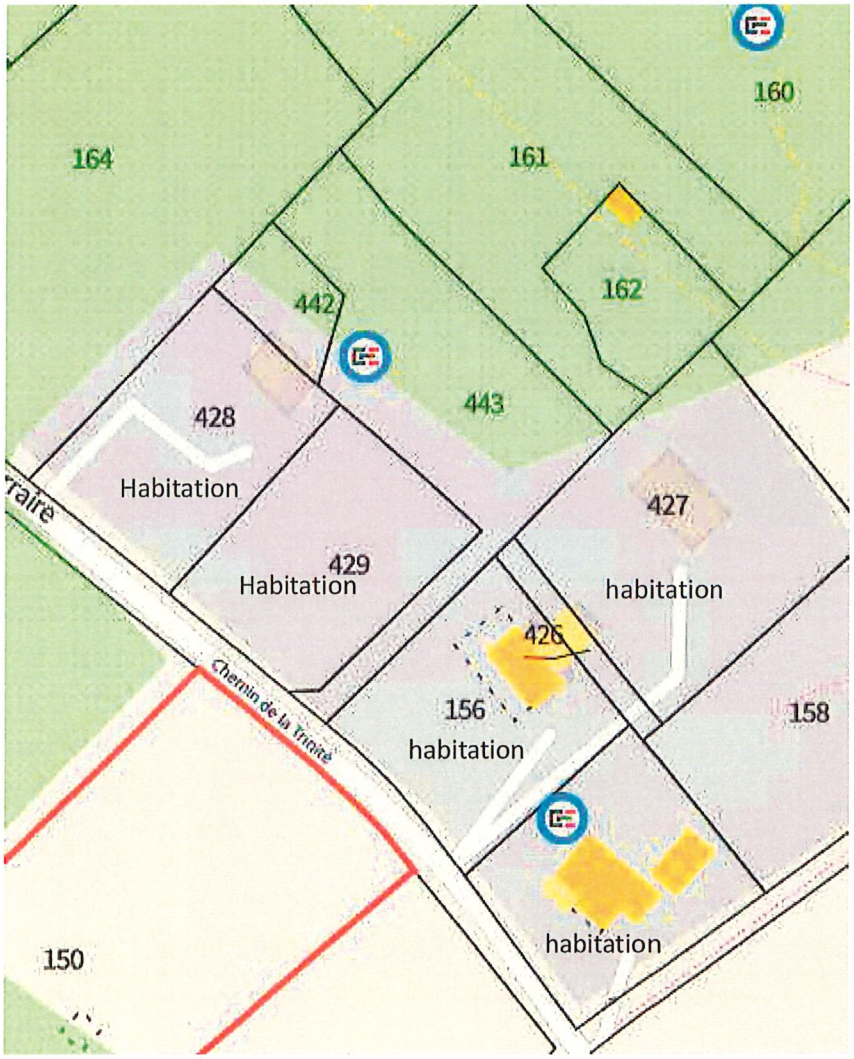
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

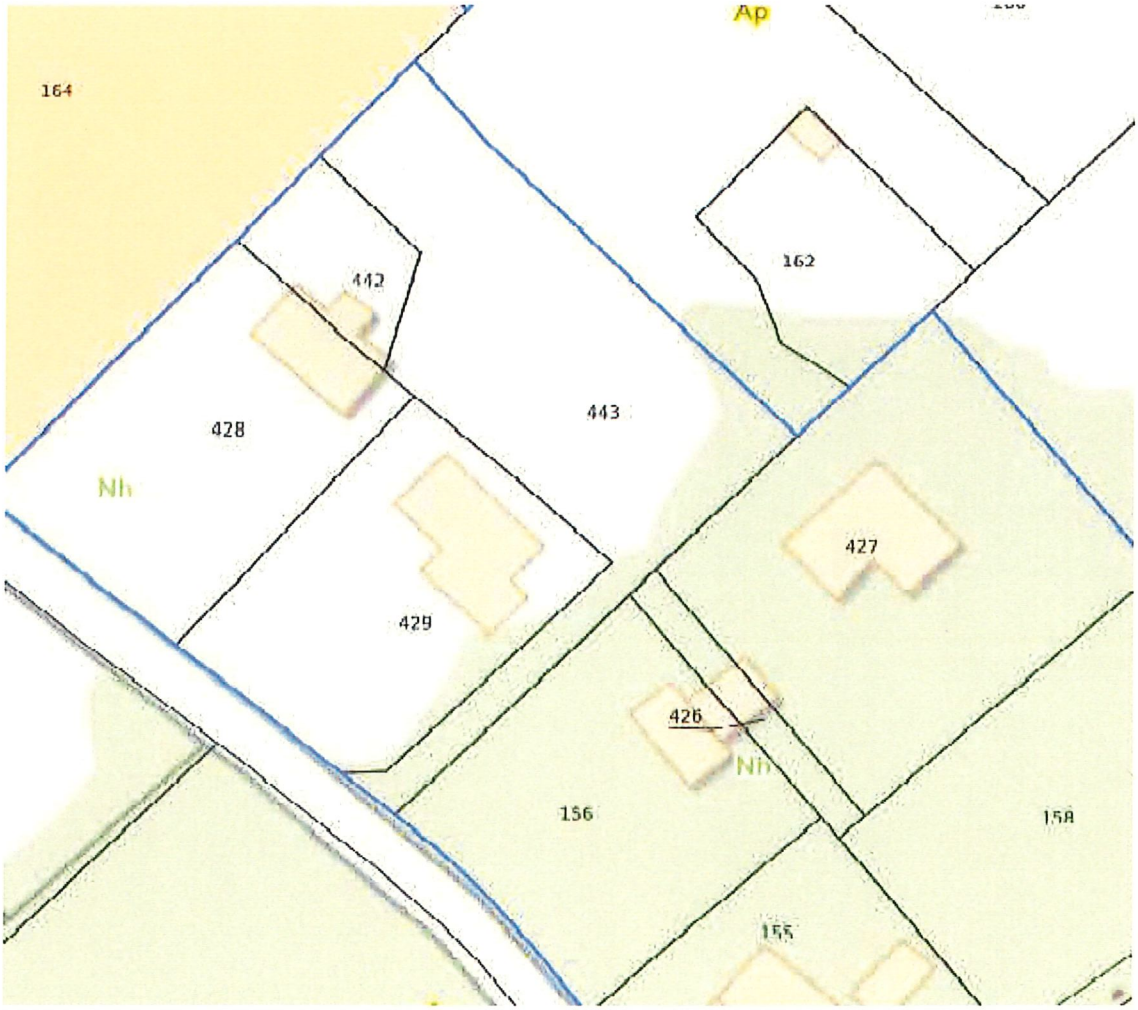
(1) situation

La parcelle, de taille réduite, s'insère au cœur d'un secteur urbanisé et viabilisé par un ensemble de cinq habitations existantes. Ces constructions voisines avaient d'ailleurs été expressément prévues dans le cadre d'un aménagement global initial de six parcelles avec la réalisation des travaux d'aménagements publics notamment pour leur alimentation en eau ainsi que des travaux (poteaux) pour l'éclairage de la voie publique (chemin de la Trinité).

C'est la dernière parcelle d'une urbanisation qui avait été prévue avant le passage au PLU.

rappel :
- elle était classée en zone constructible dans le POS antérieur.
- elle dispose d'un accès direct à la voie publique (chemin de la Trinité).
- les réseaux d'eau potable et d'électricité sont situés à proximité ;
- elle se trouve au sein d'un secteur déjà bâti, comprenant cinq habitations autorisées par des permis délivrés avant l'approbation du PLU actuel.
- plans.


160
164
161
162
442
443
428
Habitation
427
429
Habitation
habitation
426
156
habitation
158
habitation
150


Ap
164
162
442
443
428
Nh
427
429
426
Nh
156
158
155